

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU

COLLEGE COMMUNAL

SEANCE DU 13 août 2018

Présents: MM. Marc BOLLAND
Arnaud GARSOU, ~~Ismail KAYA~~, Christophe BERTHO, Isabelle THOMANNE
Myriam ABAD-PERICK
Ingrid ZEGELS

Bourgmestre Président
Echevins
Présidente du CPAS
Directrice générale

objet : ORDONNANCE DE POLICE – BLEGNY SUMMER BEACH ET FIESTA IBERICA – EDITIONS 2018.

LE COLLEGE,

Vu la loi et le règlement général relatifs à la police de la circulation routière ;

Vu la Nouvelle Loi Communale et notamment l'article 130bis ;

Vu l'Arrêté Ministériel fixant les dimensions minimales et les conditions de placement de la signalisation routière ;

Vu la Circulaire Ministérielle relative aux règlements complémentaires et au placement de la signalisation routière ;

Considérant que le « Blegny Summer Beach » se déroule les samedi 18 et dimanche 19 août 2018 sur le site de la Caserne de Saive, sise rue Cahorday à SAIVE ;

Considérant que la Fiesta Iberica se déroule du vendredi 24 août 2018 au dimanche 26 août 2018 sur le site de la Caserne de Saive, sise rue Cahorday à SAIVE ;

Considérant que des matchs de volley et de basket sont prévus sur le parade ground les 18 et 19 août et que des spectacles de chevaux, de danses flamenco et un village gourmand y sont prévus du vendredi 24 août 2018 au dimanche 26 août 2018 ;

Considérant que le placement de terrains de sport, de sable, de toilettes mobiles (communément dénommées *Cathy* cabines) et de chalets nécessitent des mesures d'interdiction de stationnement et de circulation ;

Considérant qu'il s'impose de prendre toutes les mesures afin de préserver l'intégrité physique ainsi que la sécurité des usagers et des badauds ;

ORDONNE à l'unanimité :

Article 1 : Le stationnement sera interdit Esplanade De Cuyper-Beniest, du jeudi 16 août 2018 à 6h00 au mardi 28 août 2018 à 15h00.

Article 2 : L'accès à l'Esplanade De Cuyper-Beniest sera fermé à la circulation du samedi 18 août 2018 à 10h00 jusqu'au dimanche 19 août 2018 à 20h00 pour le Blegny Summer Beach et du vendredi 24 août 2018 à 12h00 jusqu'au lundi 27 août 2018 à 7h00.

Délibération du Collège communal

en date du 13 août 2018

Suite – objet : **ORDONNANCE DE POLICE – BLEGNY SUMMER BEACH ET FIESTA IBERICA – EDITIONS 2018.**

Article 3 : Le stationnement sera interdit sur les emplacements situés en dessous des fenêtres du salon de coiffure « Hair Détente » pour la mise en place de toilettes mobiles (communément dénommées *Cathy* cabines) du jeudi 16 août 2018 à 6h00 au mardi 28 août 2018 à 15h00.

Article 4 : Les présentes mesures seront portées à la connaissance des usagers par la mise en place d'une signalisation apposée conformément à la circulaire ministérielle précitée.

Article 5 : Les contrevenants à la présente ordonnance de police sont passibles de peines de police.

Article 6 : La présente ordonnance sera transmise pour information au SRI, à la Croix-Rouge, au Dirigeant de la Police locale de Blegny et au Service des Travaux pour suite utile.

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,
(s) Ingrid ZEGELS

Le Président,
(s) Marc BOLLAND

Pour extrait conforme,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

